

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 13 juillet 2026

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Florent BARBAFIERI, Maxence BIGNIER, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Rémy CHAVANNE-TRICHARD, Emmanuel CHERMETTE, Nadine DESHENRY SABATINO, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERECOURT, Jacky MENICHON, Alexandra PRAT et Gaëlle RAYNAUD.

Excusés : Mme Carole SOULIER et M. Christophe WAÏT.

Madame Valérie CALLARD est élue secrétaire de séance.

Quorum : 8

Ordre du Jour :

- **Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 juin 2026**
- **Déclarations d'intention d'aliéner**
- **Indemnité annuelle d'occupation des lots des Bruyères**
- **Proposition d'accompagnement du Centre de Gestion du Rhône pour l'élaboration du Plan de Maîtrise Sanitaire du restaurant scolaire**
- **Garantie d'emprunt à Deux Fleuves Rhône Habitat (ex OPAC du Rhône)**
- **Actualisation des tarifs des services périscolaires pour l'année 2026-2027**
- **Création de deux postes d'adjoint d'animation**
- **Création de deux postes d'adjoint technique**
- **Convention de mission avec le CAUE dans le cadre du projet d'aménagement de l'aire de loisirs**
- **Subvention au Sou des Ecoles pour l'intervenant musique à l'école**
- **Compte rendu des commissions**
- **Questions diverses**

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 juin 2026 est arrêté à l'unanimité.

■ **Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente rue des Cluseaux, rue du Bon Cru et rue des Terres Dessus.

■ **Indemnité annuelle d'occupation des lots des Bruyères**

Monsieur le Maire rappelle le montant de l'indemnité annuelle d'occupation des lots des Bruyères fixé pour les années 2025-2026, à hauteur de 5 hectolitres par hectare pour les vins rouges uniquement. Le Conseil Municipal décide de fixer l'indemnité annuelle à 4 hectolitres par hectare pour les années 2027 à 2029.

■ **Proposition d'accompagnement du Centre de Gestion du Rhône pour l'élaboration du Plan de Maîtrise Sanitaire du restaurant scolaire**

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon (CDG69) propose aux collectivités de les accompagner dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de son Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS), afin de garantir la sécurité sanitaire des denrées alimentaires servies aux usagers, et notamment aux enfants du restaurant scolaire, de formaliser les pratiques d'hygiène et de répondre aux exigences réglementaires applicables à la restauration collective.

Le PMS est une obligation pour les établissements manipulant des denrées alimentaires. Compte-tenu de l'obligation de détenir ce document et du travail d'élaboration que cela représente, le Conseil

Municipal accepte la proposition d'accompagnement du CDG69.

■ **Garantie d'emprunt à Deux Fleuves Rhône Habitat (ex OPAC du Rhône)**

Le Conseil Municipal accorde sa garantie d'emprunt à Deux Fleuves Rhône Habitat à hauteur de 25 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 874 818 € soit une garantie de la collectivité à hauteur de 218 704.50 €.

■ **Actualisation des tarifs des services périscolaires pour l'année 2026-2027**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le bilan de fonctionnement des services périscolaires pour l'année 2025-2026. Après avoir entendu son exposé, compte-tenu des hausses des matières premières et l'augmentation du coût de personnel, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants pour la rentrée de septembre 2026 :

RESTAURANT SCOLAIRE				
Classes de maternelle		Classes de primaire		Autre
Repas enfant	Repas exceptionnel sans inscription préalable ou hors délai <i>(en application du règlement intérieur des services périscolaires)</i>	Repas enfant	Repas exceptionnel sans inscription préalable ou hors délai <i>(en application du règlement intérieur des services périscolaires)</i>	Repas adulte
4,60 €	9.20 €	5.10 €	10.20 €	10.20 €

GARDERIE PÉRISCOLAIRE		
Séance garderie	Séance non réservée dans les délais	Supplément en cas de dépassement horaire (au-delà de 18h15)
3,75 €	7.50 €	7.50 €

■ **Création de deux postes d'adjoint d'animation et deux postes d'agent technique**

Suite au départ d'un agent au 1^{er} septembre 2026, il convenait de revoir l'organisation des services. Le Conseil Municipal décide de créer deux nouveaux postes d'agent d'animation (6h08 et 16h05) et deux nouveaux postes d'agent technique (3h13 et 9h33).

■ **Convention de mission avec le CAUE dans le cadre du projet d'aménagement de l'aire de loisirs**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal leur souhait de solliciter le CAUE dans le cadre du projet d'aménagement de l'aire de loisirs.

Suite à une visite sur place, le CAUE a transmis une convention d'accompagnement territorialisée basée sur une mission d'appui architectural, urbain, environnemental et paysager, représentant 8 jours de travail (forfait de gratuité dans la limite de 8 jours/an). Cette mission sera donc totalement gratuite.

■ **Subvention au Sou des Ecoles pour l'intervenant musique à l'école**

Chaque année, le Sou des Ecoles propose qu'un intervenant en musique vienne à l'école durant l'année scolaire. Ce projet est financé intégralement par le Sou des Ecoles.

Le Conseil Municipal décide de participer à hauteur de 50 % par le versement d'une subvention au Sou des Ecoles.

■ **Compte rendu des commissions**

Commission « Organisation réception, vie associative et culturelle »

- Le planning pour l'occupation des salles par les associations pour leur cours (danse, sport..) a été finalisé.
- Une réunion est prévue courant octobre avec l'ensemble des associations pour établir le calendrier des manifestations 2027.
- Une réunion a eu lieu avec les bénévoles de la médiathèque qui a fait état d'une forte progression de la fréquentation et des inscriptions.

Commission « gestion des bâtiments »

Travaux école :

- La réception des travaux est prévue fin juillet. Le déménagement de la classe et de la garderie est prévu le 25 et le 26 août.

Commission « Travaux de voirie, assainissement et agriculture »

- Des travaux de chemisage des canalisations des eaux usées vont avoir lieu très prochainement sur le secteur du Penlois. Des travaux de reprises auront également lieu fin août sur le secteur des Boccards (reprise des vieilles canalisations).
- Dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée par la CCSB, la rue de la Cave, la rue de la Combe et la rue des Trions feront l'objet de travaux de reprise de voirie.
- Une refonte de la signalétique globale est en cours, notamment pour inclure les panneaux d'indication des nouveaux bâtiments du centre bourg.

Commission « Affaires scolaires » :

- Canicule :
Une communication a été faite auprès des parents afin de les informer des actions qui ont été mises en place ainsi que les réflexions et les aménagements qui seront à prévoir.
Les fenêtres des classes ont été ouvertes très tôt le matin par les enseignants et les agents municipaux afin de rafraîchir au maximum les salles avant l'arrivée des enfants. Des brumisateurs ont été installés dans les cours ainsi que des brasseurs d'air dans les classes de l'école élémentaire.
Un système de rafraîchissement d'air est déjà prévu dans la cantine et les nouvelles classes dans le cadre des travaux de rénovation en cours.
EDF a mis en place un dispositif visant à subventionner des équipements portatifs dans les écoles (400 € par appareil dans la limite de 10 équipements). La date butoir pour l'utilisation de ce dispositif est arrêtée au 30 septembre (sur présentation de facture).

Commission « Culture et patrimoine » de la CCSB :

- Une présentation a été faite des services EAC, de Festiv'été et des projets en cours sur les médiathèques du territoire de la CCSB. La médiathèque le Singuliers de Belleville va notamment être réaménagée.
- Des fresques ont été réalisées sur les communes des Ardillats et de Villié-Morgon.
- La nouvelle médiathèque « Bernard Pivot » située à Quincié-en-Beaujolais sera inaugurée dans les mois prochains.
- Le centre de loisirs (ex Chat Pito) va être repris par la commune de Villié-Morgon, en partenariat avec le centre social de Belleville dans un premier temps. Une convention avec les communes est en cours d'élaboration.
- La commune de Fleurie souhaiterait également mettre en place une structure d'accueil pour les mercredis et les vacances scolaires.

Commission « Sport et piscine » de la CCSB :

- Cette commission souhaite prioritairement développer le sport sur le territoire en accompagnement des communes. Les axes principaux seront le sport bien-être, le handicap dans le sport, le sport en milieu scolaire, le sport féminin et le développement du tourisme sportif. Elle souhaite créer une coopération forte entre les structures des clubs sportifs et les collectivités.

Durant les travaux d'envergure à la piscine de Belleville, plusieurs solutions ont été évoquées afin de palier à sa fermeture. L'objectif principal sera le maintien du « savoir nager » en fin de cycle pour les élèves des écoles élémentaires.

Commission « social, santé, petite enfance et personnes âgées » de la CCSB :

- Une enquête sociale relative à la santé est en cours afin d'identifier les problématiques rencontrées par les administrés notamment pour l'accès aux soins.
- Un projet d'implantation d'une maison de santé à Beaujeu a été évoqué

Points divers :

- Durant la canicule, la salle Aurore (salle climatisée) est mise à disposition des personnes vulnérables, sur les horaires d'ouverture de la mairie. Une communication est prévue.
- Nous devons mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un groupe de travail va être constitué à la rentrée.

Questions diverses :

Néant

PV arrêté le 14 septembre 2026,

Le Maire,
Jacky MENICHON

La secrétaire,
Valérie CALLARD

